

Pour ou contre l'Union européenne ?

Faut-il renforcer la construction européenne ou renoncer à l'Union européenne ?

Vous désignerez l'un d'entre vous pour **défendre** le **point de vue** du groupe lors d'un débat télévisé. Vous le doterez d'une **identité fictive** (homme politique, membre du secteur associatif, chercheur, journaliste, philosophe, artiste engagé, ...). Vous lui trouverez un nom, une origine et imaginerez le titre de certaines de ses publications ou créations (une fiche doit être rédigée et remise à l'animateur du débat).

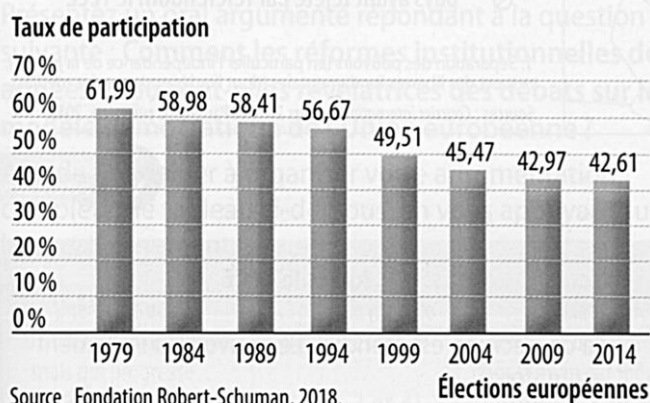
Selon l'identité choisie, vous défendrez un point de vue **objectif et rationnel** ou **engagé**. Ce point de vue n'a pas à être nécessairement en accord avec vos propres opinions.

Un **animateur** sera en charge de la **conception** et de la **préparation de l'émission**. Après avoir déterminé son identité et celle de l'émission qu'il animera, il **anticipera** les **questions débattues** en circulant parmi les groupes.

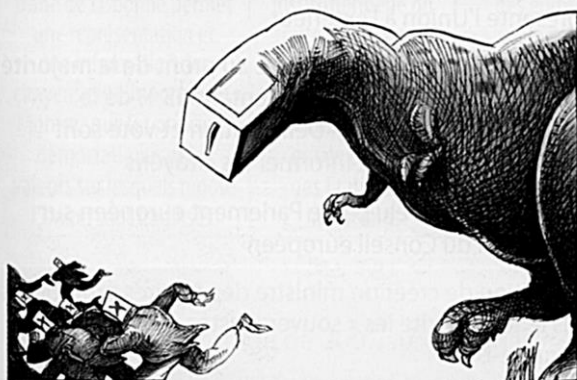
Pour préparer le débat remplissez les fiches distribuées en vous aidant du manuel (pages 79 à 81), des documents ci-dessous et de recherches complémentaires si vous le souhaitez. Afin de **travailler efficacement**, veillez à vous partager le travail en planifiant des temps de mises en commun et des temps de travail individuel.

Une participation électorale en baisse ?

a. La baisse du taux de participation aux élections européennes



b. Une caricature soulignant l'abstention



Dessin de Boligan, « Européennes la grande victoire de l'abstention », *Courrier international*, 26 mai 2014.

En 2019, la participation électorale est passée à 51%, progressant dans 20 des 28 pays de l'Union européenne

L'élection du Parlement, un système représentatif transnational ambigu

Le Parlement européen ne représente pas ses électeurs européens aussi bien que les parlements nationaux. Cela est dû au système électoral dans chaque pays, ce sont les partis nationaux qui présentent des candidats aux élections européennes. Et ils mènent des campagnes nationales sur des thèmes nationaux. Ensuite, au Parlement européen, les acteurs en scène ne sont plus les partis nationaux mais des groupes parlementaires européens (le Parti populaire, les socialistes, les Verts. .), qui sont des coalitions souples composées de partis nationaux idéologiquement proches. Le choix des électeurs est mis de côté ceux-ci votent pour des partis qui ne jouent aucun rôle au Parlement mais en revanche, les partis qui sont de fait actifs sur la scène européenne n'ont pas été élus en tant que tels et l'électeur ne peut pas leur demander de rendre des comptes. De fait, le lien direct entre l'électeur et son député est brisé.

Une autre raison est le manque d'un véritable espace public européen. On parle beaucoup de l'Europe mais ce sont toujours des discours nationaux sur l'Europe et non un débat proprement européen.

D'après O. Beaud et D. Grimm, « Démocratie européenne les raisons de la défiance », *Esprit*, 7 juillet 2015.

Des dispositions pour consolider la représentativité et l'expression des citoyens

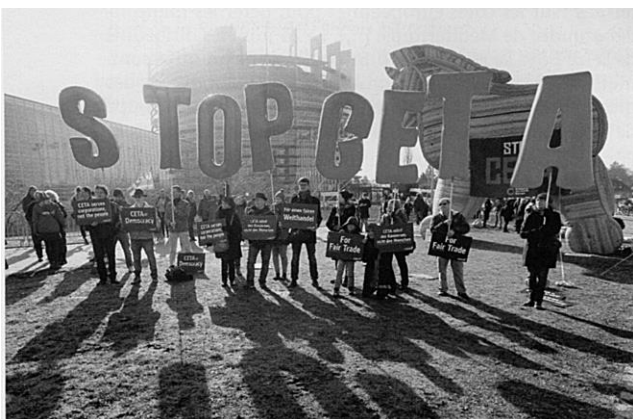
	Mesure	Objectif
1976	Élection au suffrage universel direct des membres du Parlement européen (1 ^{re} élection en 1979)	Meilleure représentation des citoyens
1992	Le traité de Maastricht crée une « citoyenneté européenne » et un médiateur européen habilité à recevoir les plaintes de tout citoyen de l'UE	Donner une dimension citoyenne à l'UE
2007	Organisation des « consultations européennes de citoyens » (CEC) sur l'avenir de l'Europe à l'horizon 2020	Consultation des citoyens
2012	Entrée en application de l'initiative citoyenne européenne (ICE) permettant à un million de citoyens de l'UE, provenant d'au moins sept États membres, de demander l'adoption d'un acte de droit de l'UE	Droit d'initiative aux citoyens européens
2018	Harmonisation du scrutin pour l'élection du Parlement européen de 2019 par l'adoption d'une circonscription nationale unique pour tous les pays de l'UE	Homogénéisation des pratiques électorales

Des citoyens peu entendus ?

Jusqu'à présent, seules quatre initiatives citoyennes sur les 64 présentées depuis 2012 ont réussi à remplir l'ensemble des conditions fixées par la Commission européenne, ainsi que le million de signatures demandées. La toute première, lancée en 2012 et intitulée « *right for water* », avait obtenu une réponse jugée décevante de la part de Bruxelles. Face à la réclamation citoyenne pour un accès universel à l'eau et l'assainissement au sein de l'UE, la Commission s'était contentée de lancer une consultation publique sur la directive Eau potable. Dernière ICE en date l'initiative « Stop glyphosate » en 2017. Celle-ci a récolté plus de 1,3 million de signatures, mais a vu ses espoirs largement déçus par la Commission européenne. Les signataires demandaient notamment l'interdiction des pesticides à partir de glyphosate, revendication balayée par une autorisation de renouvellement proclamée le 12 décembre 2017. Mise en place à l'origine pour donner un nouveau souffle démocratique à l'Europe, l'ICE affiche donc un bilan en demi-teinte.

D'après « Qu'est-ce qu'une initiative citoyenne européenne ? », touteleurope.eu, 21 décembre 2018.

La remise en cause des traités européens



Manifestation le 20 octobre 2016 à Bruxelles contre le traité de libre-échange entre le Canada et l'UE, *Comprehensive Economic and Trade Agreement* (CETA).

Une construction démocratique complexe, résultat d'un compromis

Si l'Europe peine à trancher pour un modèle plutôt que pour un autre, c'est parce que s'affrontent dans la construction européenne deux légitimités, celle des États et celle de l'Union. Les États souhaitent la poursuite de l'aventure européenne parce qu'elle leur donne plus de poids économique et politique, mais nombre d'entre eux demeurent attachés à leur souveraineté et à leurs spécificités. Il faut donc sans cesse trouver un équilibre entre ces deux objectifs. Mais le prix de cet équilibre est la complexité du système institutionnel, difficilement compréhensible par les citoyens. Rapprocher l'Europe des citoyens passe donc en partie par une simplification de ce système. Le traité de Lisbonne va dans le sens de cette simplification. Il ne tranche cependant pas encore l'épineuse question du modèle. Avec une présidence fixe pour le Conseil européen, les Vingt-sept prennent le risque de renforcer cette institution de nature intergouvernementale face à une Commission affaiblie par la montée en puissance du Parlement, élément de démocratisation, celle-ci allant dans le sens d'un renforcement du fédéralisme. Le texte adopté ne résout donc pas la question de la nature du projet européen qui restera longtemps sans doute un système à mi-chemin entre confédération et fédération, ce qui en fait un modèle unique au monde.

D'après « Europe des régions, des nations, fédérale », vie-publique.fr, 11 novembre 2018.

L'euroscepticisme révélateur des débats sur le modèle européen

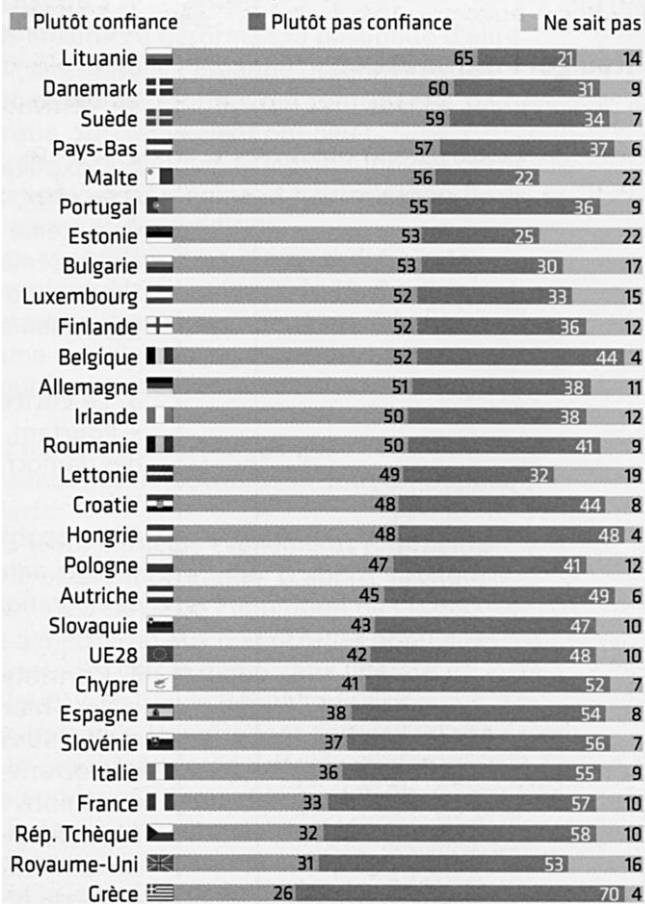
L'euroscepticisme, attitude de rejet de la construction européenne, comprend trois grandes familles, les deux premières plutôt de droite et la dernière plutôt de gauche : les souverainistes, qui honnissent l'UE source de transferts de souveraineté vers des institutions supranationales, les libertariens, qui dénoncent la création d'un super-État, attentatoire aux libertés, et les antilibéraux, qui critiquent son essence libérale prônant le développement de l'interdépendance économique afin de garantir la paix. Pour tous, les institutions européennes sont perçues comme technocratiques, illégitimes et antidémocratiques. Ces trois courants ont toujours été puissants au Royaume-Uni (RU), où un référendum sur le maintien dans l'Union européenne (UE), en juin 2016, a donné une courte victoire aux partisans du retrait (51,9% des voix et une abstention de près de 30%). Durant la campagne, ces derniers avancèrent les arguments traditionnels des eurosceptiques : la sortie de l'UE devait permettre de maîtriser l'immigration, de retrouver une pleine souveraineté économique et de faire des économies en cessant de financer le budget européen.

« Euroscepticisme et Brexit », *Espace mondial l'Atlas 2018*, espace-mondial-atlas.sciencespo.fr, 14 septembre 2018.

Une opinion publique plus ou moins confiante dans l'Union européenne

Diriez-vous que vous avez plutôt confiance ou pas confiance dans l'Union européenne ?

Réponses en %



Source : Enquête Eurobaromètre Standard, automne 2018.

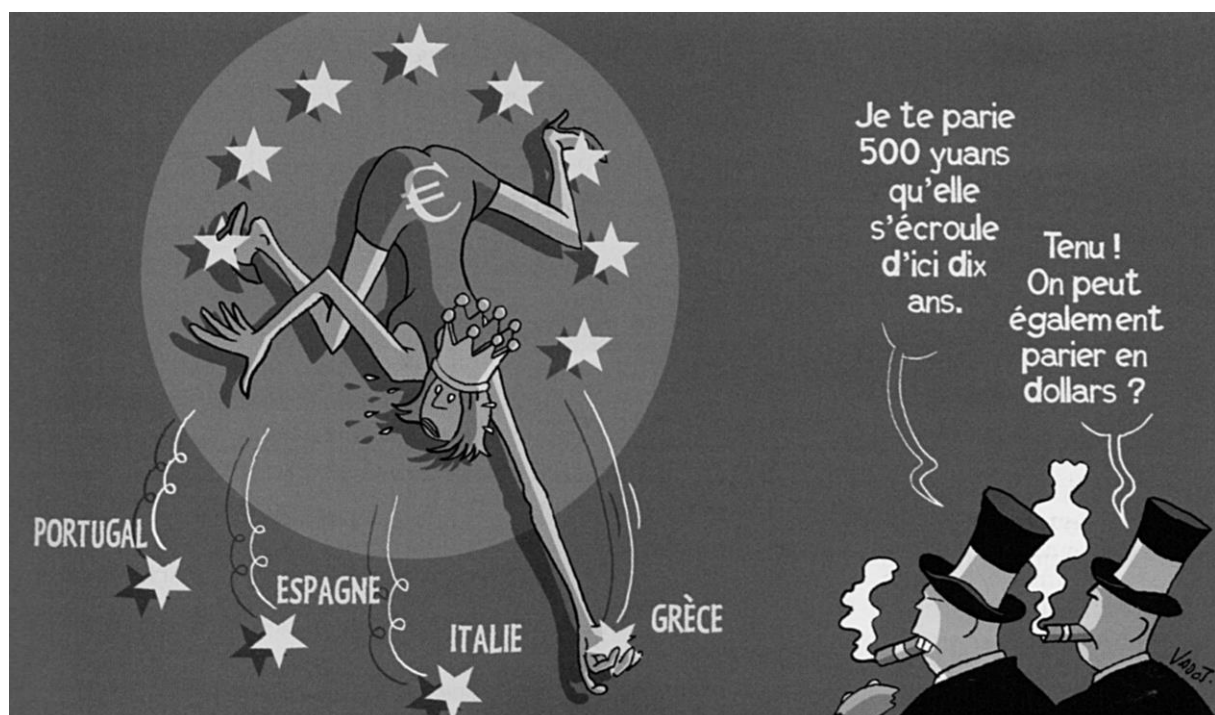
La démocratie peut-elle encore enthousiasmer les Européens ?

Historien et diplomate, Élie Barnavi exerce les fonctions d'ambassadeur d'Israël en France de 2000 à 2002.

« L'envie vous prend parfois de secouer comme un prunier cette Europe pleurnicharde et frileuse, qui a accompli une révolution immense sans même s'en apercevoir. Ne voit-elle pas qu'elle fait rêver les peuples qui s'agglutinent à sa porte ? Ne comprend-elle pas qu'elle offre au monde un modèle indépasseable ? Que sur cette terre imbibée de sang s'est édifiée en un rien de temps une union de peuples libres qui a rendu la guerre non seulement impossible, mais proprement inconcevable ? Que, pour la première fois dans l'histoire des hommes, des États constitués se sont librement dessaisés de pans entiers de leur souveraineté au profit d'une entité supranationale ? Et que cela marche ? Car cela marche, aux yeux de l'étranger, c'est frappant. Il se déplace partout sans jamais franchir une vraie frontière [...]. S'il lit les journaux, il sait que les Européens votent au suffrage universel pour un parlement au pouvoir sans cesse étendu, où les députés siègent par groupes politiques et non par représentations nationales [...]. Eh non, l'Europe ne voit ni ne comprend [...]. L'État-nation [...] lui bouche l'horizon [...]. L'Europe est une créature proprement inouïe [...]. La démocratie enfin condamne l'Europe à la terne gestion quotidienne de la vie de ses citoyens [...], elle se réduit à une technique de gestion, une affaire de politiciens et de bureaucrates. Que ces bureaucrates fassent dans l'ensemble correctement leur travail, que le Parlement de Strasbourg devienne au fil des ans un vrai parlement avec des pouvoirs sans cesse étendus, les citoyens l'ignorent et la plupart n'ont qu'une vague idée de la manière dont il fonctionne [...]. Voyez le sort de "Bruxelles", lieu supposé d'un pouvoir hautain, aliénant et échappant à tout contrôle démocratique. Est-il encore possible d'en faire la vraie capitale d'une fédération de peuples conscients de ce qui les unit au-delà de leurs différences ? Est-il encore possible de la débarrasser de ses guillemets ? »

Élie Barnavi, *L'Europe frigide. Réflexions sur un projet inachevé*, © André Versaille éditeur, 2008.

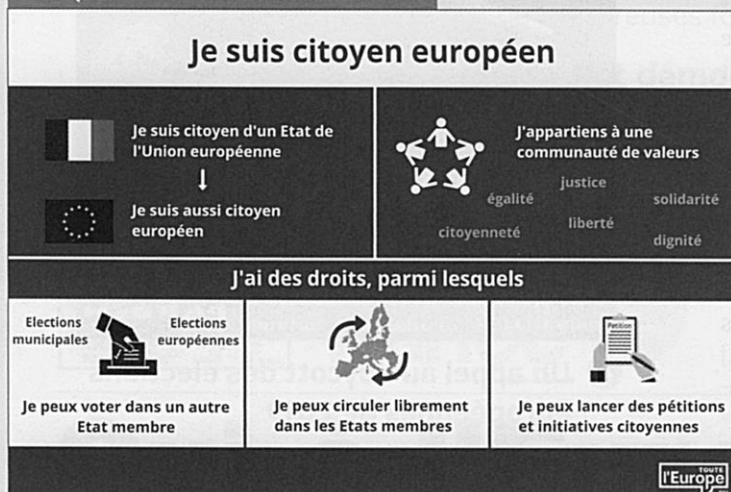
La crise de l'euro en 2010



Dessin de presse de Nicolas Vadot paru sur son blog

La citoyenneté européenne existe-t-elle ?

Le point de vue institutionnel



1 Définition de la citoyenneté européenne

www.touteurope.eu, 2019.

3 La citoyenneté européenne, une utopie



La citoyenneté européenne est une utopie. Il s'agit d'une citoyenneté non vécue : on vit nationalement mais on ne vit pas européen. C'est une citoyenneté qui confère des droits mais pas de devoirs, ce qui est très curieux. Un nombre restreint de nos citoyens se trouve concerné par la libre circulation et la libre installation. C'est une citoyenneté qui n'a aucune autonomie par rapport à la citoyenneté nationale. Ce sont les États qui décident en dernier ressort. [...] Ce nouvel attribut de « citoyenneté européenne » ne peut susciter le sentiment d'appartenir à une communauté historique, politique, culturelle. Les élargissements successifs tout comme l'absence de définition des limites du territoire de l'Union européenne posent également problème. Même l'appropriation symbolique par le drapeau, l'hymne ou une journée spécifique est loin de faire l'unanimité entre les États. J'ai une belle-fille qui est danoise : il n'y a pas un drapeau européen au Danemark. [...] Cette citoyenneté est en définitive à l'image d'une identité en miettes. Elle apparaît surtout en complet décalage avec les aspirations de nos peuples dont les préoccupations premières sont la protection sociale, la sécurité, l'éducation, la santé, l'impôt, le chômage. [...] À défaut d'être une utopie ou un mythe, le concept de citoyenneté européenne en l'état est la rencontre avec le flou, le mou et l'ambiguïté.

Jean-Jacques Kasel, extrait d'une intervention lors d'une conférence au Conseil d'État, « La citoyenneté européenne : réalité ou utopie ? », 28 mars 2018.

Jean-Jacques Kasel (né en 1946) est un ancien juge de la Cour de Justice européenne et l'ancien représentant du Grand-Duché du Luxembourg auprès de l'Union européenne.

Le point de vue d'un magistrat

2 La citoyenneté européenne, une réalité sociale en devenir

Le point de vue d'un homme politique

Vous avez des cas très difficiles juridiquement avec l'augmentation des couples mixtes : en effet, comment définir la citoyenneté des enfants ? Je vous donne un exemple. Imaginez une jeune Hollandaise d'origine turque qui fait des études de droit à Amsterdam et qui passe une année Erasmus à Montpellier. Elle y rencontre un jeune Français d'origine maghrébine qui fait des études de médecine. Ils se rencontrent dans une discothèque, ils décident de se marier et ils ont un enfant. Cet enfant, il est quoi ? Il est turc ? Non. Il est hollandais ? Mais non. Il est français ? Mais non. Pas simplement. Il est algérien ou marocain ? Mais non. En fait, cet enfant est naturellement européen ! Il est bien plus européen qu'il n'est n'importe quel type de nationalité. Pour moi, avec l'évolution de l'Europe et de nos modes de vie aujourd'hui, le problème de la citoyenneté européenne qui ne sera plus liée à la citoyenneté nationale va se poser. Cela va durer cinq ans, dix ans, trois ans, je n'en sais rien. Mais je suis sûr et certain que nous allons arriver à un moment de notre histoire où nous pourrions avoir une citoyenneté européenne qui ne dépendra pas de la citoyenneté nationale. [...] Vous allez avoir une harmonisation de la fiscalité et si vous avez une monnaie commune, vous aurez besoin d'une gouvernance politique commune, et la monnaie commune vous amènera à une citoyenneté européenne commune qui ne sera plus liée à la citoyenneté nationale. Alors c'est pour demain ? C'est pour après-demain ? Je n'en sais rien. Mais c'est la logique de la construction européenne, en tout cas celle que je défends.

Daniel Cohn-Bendit, extrait d'une intervention lors d'une conférence au Conseil d'État intitulée « La citoyenneté européenne : réalité ou utopie ? », 28 mars 2018.



Daniel Cohn-Bendit (né en 1945) est un homme politique actif à la fois en France et en Allemagne. Il fut l'un des meneurs du mouvement étudiant en mai 1968. Il a été député européen de 1994 à 2014 (Parti des Verts puis Europe Écologie).